



MIEUX UTILISER L'ÉNERGIE

**100 conseils pour économiser,
préserver votre santé
et l'environnement**



bruxelles
environnement
.brussels 

WWW.ENVIRONNEMENT.BRUSSELS



SOMMAIRE



Mieux utiliser l'énergie : santé, budget, planète et qualité de vie !	3
Synthèse : 10 principaux gestes sans investissement	4
Synthèse : 10 principaux gestes avec petits investissements	5
Pourquoi faire des économies d'énergie ?	6
Le chauffage	9
L'isolation thermique	11
Maintenir la fraîcheur en été	12
L'électroménager	14
Cuisinière et four	14
Réfrigérateur et congélateur	15
Lave-vaisselle	15
Lave-linge	16
Sèche-linge	16
Fer à repasser	16
Petit électro	17
L'éclairage	18
L'eau chaude	21
Les déplacements	23
Aller plus loin : améliorer son habitation via des investissements rentables	26
Aller plus loin : oser investir dans les énergies renouvelables	31
Aller plus loin : traquer les consommations cachées et l'énergie grise	32
Plus d'informations	36

LE DÉFI ÉNERGIE

Chaque année, de 2005 à 2014, Bruxelles Environnement a invité les familles bruxelloises à participer au «Défi Energie». L'objectif était d'aider les particuliers à réduire leur facture énergétique en adoptant une série de gestes simples dans leur logement sans perte de confort et sans gros investissement.

Depuis le lancement de l'action en 2005, plus de 2.000 ménages bruxellois se sont engagés. En moyenne, ceux qui ont suivi leur consommation, l'ont réduite de 12%. Ce qui pour chacun, représente une économie annuelle moyenne de 200 €.

Plus d'infos sur le site de Bruxelles Environnement, en tapant « Défi Energie ».

MIEUX UTILISER L'ÉNERGIE : SANTÉ, BUDGET, PLANÈTE ET QUALITÉ DE VIE !

Cuisiner un bon repas, prendre une douche chaude, s'offrir un moment de lecture... Ces petits moments quotidiens font que l'on se sent bien chez soi ! Mais aussi, sans qu'on s'en aperçoive spécialement, ils entraînent des consommations d'électricité, de gaz, de pétrole. Ces énergies traditionnelles coûtent de plus en plus cher, elles polluent l'environnement et deviennent rares. A défaut de contrôler les prix de l'énergie, nous pouvons vraiment agir sur notre consommation.

Agir en faveur de l'environnement dans le domaine de l'énergie, ça porte vraiment ses fruits... Avec des petits gestes quotidiens à mettre en place à la maison, au bureau ou à l'école, on gagne tous en confort et en budget. Ces astuces faciles à adopter permettent de réduire vraiment vos factures et elles ne coûtent pas un centime !

Et si on allait plus loin : pour consommer moins d'énergie, pourquoi ne pas faire quelques investissements qui assurent une rentabilité garantie ? De l'installation de vannes thermostatiques à l'isolation de votre habitation, en passant par un chauffage plus performant ou des électroménagers bien conçus, vous pouvez améliorer votre pouvoir d'achat tout en préservant l'avenir de la planète.

Vous n'êtes pas tout seul dans vos efforts : la Région de Bruxelles-Capitale vous soutient grâce aux primes énergie et aux nombreuses autres aides existantes. Une des manières de respecter ses engagements pour atteindre ses objectifs de réduction d'émissions de CO₂.

Mais répondre aux enjeux énergétiques et climatiques, c'est aussi repenser notre façon de produire de l'électricité, de la chaleur, de la fraîcheur et de l'eau chaude. Ça tombe bien : les rayons du soleil, la force du vent, la chaleur de la terre et l'utilisation de matières organiques sont des sources d'énergie inépuisables et très peu polluantes... Bienvenue dans l'ère de l'énergie verte !

Cette brochure vous propose une centaine de gestes pour économiser l'énergie, améliorer votre budget, préserver votre santé et l'environnement... Un must pour augmenter votre qualité de vie !

CÉLINE FREMAULT

Ministre de l'Environnement et de l'Energie

LES PRINCIPAUX GESTES SANS INVESTISSEMENT

JUSQU'À 400 €/AN* D'ÉCONOMIE

- 1** Maintenir une température de 19 à 20°C.
Conseil 1 page 9
- 2** Baisser la température à 15°C la nuit et en cas d'absence.
Conseil 2 page 9
- 3** Régler correctement les vannes thermostatiques.
Conseil 3 page 9
- 4** Éteindre la chaudière en été ou en cas d'absence prolongée.
Conseil 6 page 10
- 5** Dégivrer régulièrement réfrigérateur et congélateur.
Conseil 28 page 15
- 6** Laver le linge à basse température.
Conseil 37 page 16
- 7** Choisir les programmes “éco” des lave-linges et lave-vaisselles.
Conseil 39 page 16
- 8** Éviter d'utiliser le séchoir électrique.
Conseil 42 page 16
- 9** Débrancher les appareils électriques et éviter le mode veille.
Conseil 47 page 17
- 10** Préférer les douches rapides.
Conseil 59 page 21

*estimation calculée sur base d'une moyenne

LES PRINCIPAUX GESTES AVEC PETITS INVESTISSEMENTS

JUSQU'À 1000 €/AN* D'ÉCONOMIE

- 1** **Faire entretenir votre chaudière**
Votre gain : jusqu'à 5% de combustible économisé.
Conseil 9 page 10
- 2** **Isoler les tuyauteries**
Votre gain : 6 € par an et par mètre de tuyau isolé.
Conseil 14 page 11
- 3** **Placer des panneaux réflecteurs**
Votre gain : 5 à 20 €/an par m² de mur isolé.
Conseil 13 page 11
- 4** **Penser aux multiprises à interrupteur**
Votre gain : la consommation annuelle d'une ampoule de 60 W allumée 24h/24h. **Conseil 49 page 17**
- 5** **Choisir des lampes à basse consommation**
Votre gain : économie de 75 à 80% par rapport à une ampoule classique. **Conseil 55 page 19**
- 6** **Utiliser une douchette économique**
Votre gain : 20% en moins sur votre facture d'eau chaude.
Conseil 66 page 22
- 7** **Installer une minuterie sur votre chauffe-eau électrique**
Votre gain : jusqu'à 60% d'économie sur votre consommation d'eau chaude. **Conseil 67 page 22**
- 8** **Installer un thermostat pour le chauffage central**
Votre gain : 15 à 25% en moins sur la consommation de chauffage. **Conseil 81 page 27**
- 9** **Installer des vannes thermostatiques**
Votre gain : 10% en moins/ an sur votre facture de chauffage. **Conseil 82 page 27**
- 10** **Acheter des appareils labellisés**
Votre gain : 65 € pour un frigo A++ par rapport à un frigo C. **Voir encadré page 15**

PRIMES
Vous pouvez obtenir des avantages financiers pour la plupart de ces dépenses.
Voir en page 37

*estimation calculée sur base d'une moyenne

POURQUOI FAIRE DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ?

Faire des économies d'énergie est devenu un enjeu crucial pour 6 raisons majeures : financière, économique, environnementale, légale, géopolitique et sociale.

PARCE QUE L'ÉNERGIE COÛTE CHER

Sur le long terme, les prix du pétrole, du gaz et de l'électricité ne cessent d'augmenter. Et les experts estiment que cette évolution va se poursuivre. Se préparer aujourd'hui, c'est faire des économies dès maintenant mais aussi être plus serein pour l'avenir.

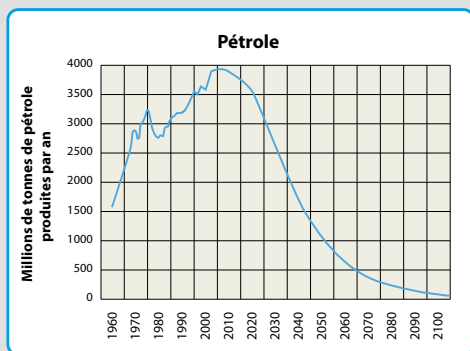
PARCE QUE LES RESSOURCES TRADITIONNELLES DIMINUENT

Les sources d'énergie traditionnelles (pétrole, gaz, uranium, charbon...) s'épuisent. Non renouvelables,

leurs stocks diminuent de plus en plus vite : la consommation mondiale a augmenté de 75% au cours des 30 dernières années et ne cesse de s'accroître. À très court terme, si nous ne changeons pas nos modes de consommation, la demande planétaire d'énergies traditionnelles va dépasser largement la capacité de production. Résultat : une diminution drastique de ces ressources et, rapidement, la pénurie pure et simple.

C'est la raison pour laquelle la Région de Bruxelles-Capitale s'inscrit aujourd'hui aussi dans une dynamique européenne sectorielle et intersectorielle qui a pour objectif de transformer notre économie locale linéaire en une économie circulaire où les cycles de vie des matériaux et des ressources sont exploités en boucle et rationalisés (réduire, réutiliser, recycler).

LE PIC PETROLIER, C'EST « AUJOURD'HUI »



Il existe plusieurs scénarios concernant les ressources traditionnelles encore disponibles. Généralement, ils situent le pic pétrolier pendant notre décennie.

PARCE QUE L'ÉNERGIE TRADITIONNELLE POLLUE

Produire et brûler des combustibles fossiles (pétrole, charbon et gaz) dégage du dioxyde de carbone (CO₂) dans l'atmosphère. La concentration de ce gaz est restée relativement stable pendant 10.000 ans, mais elle a augmenté de 30% depuis la révolution industrielle. Ces émissions supplémentaires participent au réchauffement de notre planète et à ses conséquences : changements climatiques, fonte des glaces, montée du niveau des mers, augmentation des tornades, ouragans et cyclones, inondations, disparition d'animaux et de végétaux incapables de s'adapter aux changements, etc. Des effets déjà perceptibles chez nous.

EN RAISON DU PROTOCOLE DE KYOTO ET DE SES SUITES

La Belgique a atteint l'objectif de Kyoto de réduction de 7,5% de ses émissions de gaz à effet de serre (GES) entre 1990 et 2008-2012. Pour 2020, la Belgique devra – dans le cadre de la décision «partage de l'effort» – diminuer ses émissions de GES hors grandes entreprises de 15% par rapport à 2005. Selon le GIEC (Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat), pour revenir « à l'équilibre climatique », nous devons diminuer au moins par 2, voire par 4, nos émissions mondiales de GES d'ici 2050. Des défis auxquels la Région bruxelloise doit participer pleinement.

L'objectif régional bruxellois, officialisé dans le Pacte des Maires, est quant à lui de réduire d'ici 2025 les gaz à effet de serre (GES) de 30% par rapport à 1990. L'objectif européen 2030 de réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40% par rapport au niveau de 1990 n'a pas encore été réparti entre les Etats membres.



BON À SAVOIR

BRUXELLES ENVIRONNEMENT VOUS SOUTIENT

En matière d'économies d'énergie, Bruxelles Environnement met de nombreux outils à votre disposition. Consultez les pages 36-37 de cette brochure pour trouver plus d'infos.

POUR DIMINUER NOTRE DÉPENDANCE

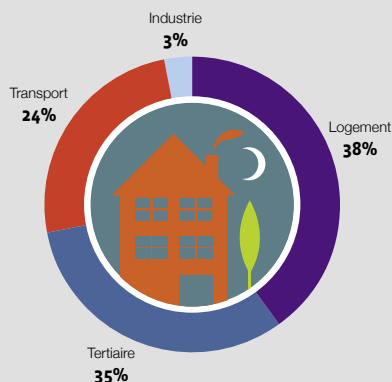
En Belgique, nous importons pratiquement 100% de l'énergie que nous consommons. Cette dépendance énergétique est une menace potentielle pour notre économie car nous ne pouvons maîtriser efficacement le prix de l'énergie ni son approvisionnement. Consommer moins d'énergie, mais aussi développer les énergies renouvelables est une façon de réduire cette dépendance.

PARCE QUE LES MÉNAGES SONT LES PREMIERS CONCERNÉS VIA LE LOGEMENT

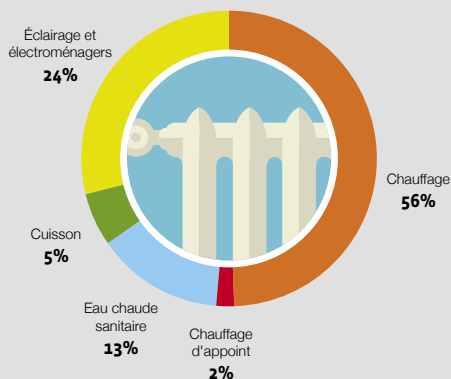
En Région de Bruxelles-Capitale, ce sont les logements qui consomment le plus d'énergie (voir graphique). Les actions pour diminuer la consommation d'énergie et les émissions de CO₂ dans nos logements ont donc une grande importance. Surtout quand on sait que chaque ménage bruxellois émet en moyenne 6,7 tonnes de CO₂ par an (4,7 tonnes dans le logement et 2 tonnes pour les déplacements).



CONSOMMATION FINALE PAR SECTEUR EN RÉGION BRUXELLOISE EN 2012



FACTURE ÉNERGÉTIQUE MOYENNE D'UN MÉNAGE BRUXELLOIS (HORS TRANSPORT)*



*Hors transport, un ménage bruxellois dépense annuellement 1.500 euros en moyenne pour son énergie. Le chauffage est le premier poste sur lequel des économies peuvent être réalisées.

(Bilan énergétique 2012, Bruxelles Environnement)

LE CHAUFFAGE

Un ménage bruxellois consacre en moyenne la moitié de son budget énergie au chauffage. Ce poste occasionne donc des dépenses très importantes et représente la principale source d'émissions de CO₂ provenant des logements. Moins ou mieux chauffer est donc très logiquement la première étape d'une utilisation rationnelle de l'énergie.

1/ MAINTENIR UNE TEMPÉRATURE MAXIMALE DE 19 À 20°C

19 à 20°C est une température ambiante saine et tout à fait suffisante pour assurer son confort. Diminuer la température d'un degré dans votre logement ou votre lieu de travail représente une réduction de votre facture de 6 à 7%. De 22 à 19°C, on arrive même à 20%. Mettez un vêtement ou une couverture en plus si vous avez froid plutôt que d'augmenter le chauffage.

2/ BAISSER LA TEMPÉRATURE LA NUIT ET EN CAS D'ABSENCE

La nuit, quand vous êtes sous la couette, ou en journée lorsque vous êtes absent, une température ambiante de 15°C dans votre logement suffit amplement. Si vous partez pour une longue période (un long week-end ou une semaine de vacances), réglez votre installation sur 12°C.

3/ RÉGLER CORRECTEMENT VOS VANNES THERMOSTATIQUES

Si vous en disposez, les vannes thermostatiques vous permettent de réguler la température de chaque pièce. Si vous les réglez correctement, vous pouvez éviter de surchauffer des endroits qui bénéficient

Numérotation sur la vanne	Température dans la pièce	Utilisation
*	7°C	évite le gel
1	12°C	en cas de longue absence
2	16°C	chambres
3	19-20°C	séjour
4	24°C	à éviter
5	>24°C	à éviter

LE DÉFI ÉNERGIE SUCCESS STORY

Aurélié (participante au Défi) : « Pour les frileux dont je fais partie, nous sommes passés en novembre de 20°C dans le living à 19°C, et nous nous sommes habitués en quelques jours... et on n'a pas été plus enrhumés, peut-être même moins ».

d'apports d'énergie gratuits, comme le soleil, ou de chauffer inutilement des locaux peu fréquentés.

4/ PURGER LES RADIATEURS

Si la partie inférieure de votre radiateur est chaude tandis que la partie supérieure est froide, c'est qu'il a besoin d'être purgé. Si votre logement comprend plusieurs étages, commencez d'abord par les radiateurs du bas et remontez vers les étages supérieurs. Si vous devez purger plus d'une fois par an, appelez votre chauffagiste, car il y a probablement un problème avec votre installation (vase d'expansion qui fonctionne mal, fuite dans le circuit...).

5/ NE JAMAIS COUVRIR LES RADIATEURS

En couvrant votre radiateur ou en plaçant un meuble ou un divan devant celui-ci, vous réduisez sa surface de chauffe et vous limitez son efficacité.

6/ ÉTEINDRE LA CHAUDIÈRE EN CAS D'ABSENCE PROLONGÉE OU EN ÉTÉ

La veilleuse d'une chaudière au gaz consomme de l'énergie 24h sur 24. Par an, cela représente jusqu'à 250 m³ de gaz. Si vous vous absentez plus d'une semaine, éteignez totalement votre chaudière s'il n'y a pas de risque de gel ou de condensation (si c'est le cas, maintenez votre installation sur 12°C ou plus si nécessaire). Si votre eau chaude sanitaire est produite par un autre appareil, éteignez-le également. Pour une sécurité totale, fermez la vanne d'arrivée du gaz. Enfin, choisissez une chaudière sans veilleuse (à allumage automatique) si vous renouvelez votre installation. En été, si votre eau chaude sanitaire est produite par la chaudière, mettez celle-ci en position «été» ou «eau chaude».

7/ PROFITER DU SOLEIL

Par temps beau mais froid, profitez des ouvertures côté soleil (fenêtres, baies vitrées, coupoles, etc.) pour chauffer naturellement l'habitation. Ouvrez vos tentures dès le matin.

8/ DÉPOUSSIÉRER LES CORPS DE CHAUFFE

La poussière retient la chaleur. Epoussetez régulièrement radiateurs et autres convecteurs pour leur garantir un rendement optimal.

LE DÉFI ÉNERGIE SUCCESS STORY

En moyenne, les ménages ayant participé activement au « Défi Energie » ont réduit de 12% leur consommation de chauffage. Les locataires d'appartement sont ceux qui ont réalisé la plus forte économie (22%), aussi bien en chauffage (22%) qu'en électricité (19%), alors que ce sont pourtant ceux qui consomment le moins au départ.

9/ FAIRE ENTRETENIR SA CHAUDIÈRE

Une chaudière installée correctement, propre et bien réglée consomme moins et dure plus longtemps. C'est bon pour la planète, mais aussi pour votre portefeuille. C'est pourquoi le contrôle périodique des chaudières et la réception des systèmes de chauffage sont devenus obligatoires en Région bruxelloise (réglementation chauffage PEB). Cet entretien doit se faire par un professionnel agréé. Votre gain : jusqu'à 5% de combustible économisé.

Plus d'infos : www.environnement.brussels/chauffagepeb.

Vous pouvez aussi vous procurer gratuitement la brochure de Bruxelles Environnement Un chauffage performant ? Tout ce qu'il faut savoir pour réduire ses consommations de chauffage et être en règle avec la réglementation « performance énergétique des bâtiments ».



L'ISOLATION THERMIQUE

Chauffer est une chose, ne pas perdre de la chaleur en est une autre. Isoler votre logement est une condition sine qua non pour rentabiliser au mieux la chaleur produite par l'installation de chauffage. Pour isoler correctement l'habitat, il faut envisager quelques dépenses (voir page 26). Mais même avec des astuces très simples et sans envisager des travaux de rénovation, il est déjà possible de moins gaspiller l'énergie calorifique.

10/ FERMER LES PORTES

Fermez les locaux non chauffés afin de ne pas diffuser le froid dans le reste de l'habitation. De même, fermez les portes entre les lieux de vie et les couloirs pour éviter les pertes de chaleur.

11/ FERMER RIDEAUX, STORES ET VOLETS PENDANT LA NUIT

Vous réduirez les pertes de chaleur par les fenêtres de 30 à 50%, surtout par temps froid et si vous disposez de simples vitrages. Ne placez pas les rideaux devant les radiateurs ou ne les laissez pas pendre juste au-dessus, sinon vous chauffez la fenêtre au lieu de chauffer l'intérieur de la pièce.

LE DÉFI ÉNERGIE SUCCESS STORY

Max (participant au Défi) : « Pour le bas de ma porte extérieure, j'ai placé un double bourrelet de chaque côté et qui suit le mouvement de la porte. C'est très efficace même si cela frotte un peu. Je n'ai plus d'air qui passe dessous. »



12/ ÉVITER LES COURANTS D'AIR

De l'air passe par les vieux châssis de vos fenêtres ou sous vos portes ? Fixez-y des matériaux isolants: joints en caoutchouc, « bas de portes », « boudins », seuil suisse, etc. que l'on trouve dans tous les magasins de bricolage.

13/ PLACER DES PANNEAUX ISOLANTS ET RÉFLECTEURS*

Entre vos murs et vos radiateurs, fixez des panneaux « réflecteurs ». La chaleur du radiateur est mieux utilisée pour chauffer la pièce et vous limitez à 70% les pertes à travers le mur, surtout si celui-ci n'est pas isolé et donne sur l'extérieur. Votre gain énergétique : 5 à 20 € par an par m².

14/ ISOLER LES TUYAUTERIES*

Placez une ou plusieurs épaisseurs de gaines en mousse sur les tuyauteries (y compris les vannes, coudes...), surtout sur celles situées dans les parties non chauffées de votre logement. Votre économie ? 6 € par an et par mètre de tuyau isolé.

***Service gratuit proposé par la Maison de l'Énergie (www.maisonenergiehuis.be).**



MAINTENIR LA FRAÎCHEUR EN ÉTÉ



Nos usages changent et pas toujours dans le bon sens. De plus en plus de ménages équipent leur logement d'un appareil de climatisation pour les grosses chaleurs estivales. Une technique très onéreuse pour un confort très relatif... Souvent quelques jours par an seulement.

15/ ÉVITER LA CLIMATISATION

Une installation de climatisation consomme deux fois plus d'électricité qu'une machine à laver utilisée trois fois par semaine. De quoi augmenter votre facture annuelle d'électricité jusqu'à 25% ! Elle utilise en outre des gaz nocifs pour l'environnement. Pour être efficace, la 'clim' doit fonctionner fenêtres fermées. Quand on sait que nos habitations souffrent grandement du manque de ventilation, ce n'est vraiment pas l'idéal. Donc, la 'clim', autant s'en passer.

16/ SE PROTÉGER DU SOLEIL ET AÉRER

En été, en journée, fermez les volets et abaissez les stores des façades les plus exposées au soleil. Si vous n'en avez pas, fermez les tentures. Ouvrez les fenêtres le matin et la nuit, quand la température extérieure est plus basse qu'à l'intérieur.

17/ PRIVILÉGIER UNE BONNE VENTILATION NATURELLE

La chaleur de la journée peut être balayée par une brise légère durant la nuit. Si le logement possède des fenêtres sur deux façades différentes, leur ouverture provoquera un courant d'air salubre... Dans le cas contraire, on essaiera de profiter du tirage thermique vertical (effet de cheminée), en ouvrant partiellement les fenêtres dans les pièces à refroidir et dans la partie supérieure du bâtiment (fenêtre de toiture par exemple).





BON À SAVOIR

AÉRER 2 FOIS PAR JOUR POUR SA SANTÉ

Été comme hiver, il est capital de s'assurer que l'air de votre habitation soit renouvelé régulièrement via un système de ventilation adapté. Cuisiner, se chauffer et tout simplement respirer contribuent à polluer l'air intérieur et à produire de la vapeur d'eau. Une pièce trop humide favorise la prolifération de bactéries et de champignons qui peuvent être à l'origine d'allergies respiratoires. Ceux-ci peuvent en outre détériorer votre maison et la rendre plus difficile à chauffer. Si votre logement n'est équipé d'aucun système de ventilation, vous pouvez assurer vous-même une aération minimale : chaque jour, ouvrez les fenêtres 2 fois par jour pendant 15 minutes minimum. En hiver, coupez le chauffage un instant et ne dépassez pas les 15 minutes d'aération : cela vous permettra de renouveler l'air sans refroidir les murs.

Si vous avez des questions sur la pollution intérieure de votre habitation, la CRIPI (Cellule Régionale d'Intervention en Pollution Intérieure) peut peut-être vous aider via son ambulance verte.

Pour en savoir plus, consultez le site de Bruxelles Environnement (mot-clé « CRIPI »).

18/ PRIVILÉGIER UN VENTILATEUR

S'il fait vraiment trop chaud, achetez un ventilateur plutôt qu'un climatiseur. S'il ne refroidit pas l'air, il permet de mieux supporter la chaleur et consomme moins. Un ventilateur suspendu au plafond est plus efficace car il favorise une ventilation lente et régulière.

19/ S'AIDER AVEC LA VÉGÉTATION

Favorisez la végétation en façade et sur le toit. Les plantes grimpantes ou en jardinières régulent naturellement la température et l'humidité, été comme hiver. Pensez aux toitures vertes : elles présentent de nombreux avantages en matière de confort, isolation, drainage des eaux, biodiversité, durée de vie des toits, etc.

Voir la check-list sur le site de la Maison de l'Energie (www.maisonenergiehuis.be)

L'ÉLECTROMÉNAGER



Les appareils électroménagers sont gourmands en énergie. Ils représentent près de 29% de la facture énergétique des ménages. Si réfrigérateur, cuisinière ou lessiveuse sont indispensables, rationaliser leur utilisation permet de plus souvent de faire de grandes économies.

CUISINIÈRE ET FOUR

20/ COUVRIR LES CASSEROLES

En cuisinant, placez des couvercles sur vos casseroles : vos aliments cuisent plus vite, vous évitez d'importantes pertes de chaleur et économisez 50% d'énergie par cuisson. Choisissez par ailleurs des poêles ou casseroles qui ont un diamètre adapté à la plaque électrique ou au bec de gaz. Trop grandes, le temps de chauffe est beaucoup plus long. Trop petites, c'est dangereux et cela occasionne d'importantes pertes de chaleur. Enfin, inutile de remplir une grande casserole à ras bord pour cuire 200 gr de spaghettis. Cuisez vos aliments dans la quantité d'eau adaptée. Vous gagnez du temps et de l'énergie.

21/ SORTIR LES ALIMENTS SURGELÉS PLUS TÔT

Sortez les aliments du congélateur plusieurs heures avant la cuisson. Ils se décongèleront naturellement et cuiront mieux avec moins d'énergie.

22/ PROFITER DE L'INERTIE THERMIQUE

Si vous disposez d'une cuisinière électrique, éteignez la plaque quelques minutes avant la fin de la cuisson : grâce à l'inertie thermique (la plaque reste chaude encore quelques minutes), les aliments finissent de cuire sans consommation d'énergie.

23/ ÉVITER D'OUVRIER CONTINUELLEMENT LE FOUR

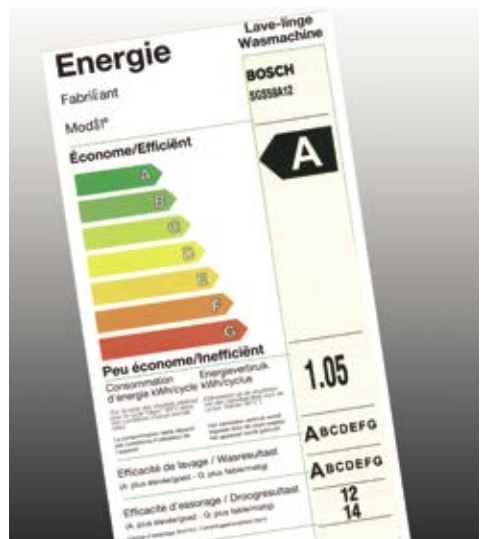
Vérifiez et agrémentez vos plats en les retirant rapidement du four que vous refermez chaque fois. Si vous laissez continuellement et longtemps la porte ouverte, vous perdez beaucoup de chaleur.

24/ UTILISER UN MODE DE CUISSON MOINS ÉNERGIVORE

Casserole à pression, cuisson vapeur, cuisson basse température... Ces types de cuisson permettent de réaliser un gain de 40 à 70% en temps et en énergie et de préparer des recettes tout aussi délicieuses que la cuisson en casseroles classiques.

25/ PRÉFÉRER LES CUISINIÈRES AU GAZ

Si vous vous (ré)équipez en cuisinière, sachez que celles au gaz consomment deux fois moins d'énergie que les cuisinières électriques. Privilégiez une



cuisinière au gaz - pour autant qu'il y ait une hotte aspirante ou une aération de la pièce de vie.

RÉFRIGÉRATEUR ET CONGÉLATEUR

26/ ÉVITER LES SOURCES DE CHALEUR

Produire du froid demande énormément d'énergie. Réfrigérateur (« frigo ») et congélateur représentent plus de 16% de votre consommation totale d'électricité : évitez de les placer dans une pièce chaude ou à proximité d'une source de chaleur (radiateur, cuisinière, fenêtre au soleil).

27/ LAISSER REFROIDIR LES ALIMENTS

Laissez toujours refroidir les aliments avant de les ranger au frais. Les appareils consommeront beaucoup plus s'ils doivent refroidir ou congeler des aliments chauds.

28/ DÉGIVRER RÉGULIÈREMENT

Dégivrez régulièrement votre congélateur : deux petits millimètres de givre augmentent de 10% sa consommation.

29/ OCCUPER CORRECTEMENT LES ESPACES

Évitez de surcharger votre réfrigérateur : ceci augmente sa consommation d'énergie et diminue la durée de conservation des aliments (l'air froid circule moins bien). Par contre, gardez toujours un congélateur bien rempli, quitte à combler les vides avec de la frigolite.

30/ FERMER RAPIDEMENT LES PORTES

N'ouvrez les portes des appareils que brièvement pour garder le froid à l'intérieur.

31/ DÉPOUSSIÉRER

Dépoussiérez régulièrement l'arrière du frigo et du congélateur : ils consommeront moins.

32/ VÉRIFIER LES RÉGLAGES DE TEMPÉRATURE

Maintenez la température de votre réfrigérateur entre 4 et 6°C et celle de votre congélateur à -18°C. Des températures inférieures sont inutiles et coû-

teuses. Au besoin, suivez la température de votre frigo avec un thermomètre adapté.

33/ REMPLACER LES JOINTS

Si nécessaire, remplacez les joints du réfrigérateur ou du congélateur. Une feuille de papier insérée dans la porte doit pouvoir tenir sans problème. Si vous sentez une résistance en la retirant, c'est que la porte ferme bien. Sinon, remplacez le joint d'étanchéité et vous réaliserez 10% d'économie.

LAVE-VAISSELLE

34/ LE REMPLIR TOTALEMENT

Un lave-vaisselle récent de classe A+++ consomme moins d'eau qu'une vaisselle à la main, surtout si elle est faite avec un débit d'eau continu ou que l'eau est remplacée régulièrement. Ne lancez votre lave-vaisselle que lorsqu'il est plein. Si vous ne pouvez pas faire autrement, utilisez la touche demi-charge : elle réduit les consommations d'eau et d'électricité de 20 %.

35/ LAVER ÉCONOMIQUE

Les lavages longs ou à haute température sont le plus souvent inutiles. Si votre appareil offre ce genre de fonctions, sélectionnez les programmes «ECO» ou à basse température.



CHOISIR DES ÉLECTROMÉNAGERS ÉCONOMIQUES

Un ancien électroménager peut consommer trois fois plus qu'un récent. S'il arrive en bout de course et que sa consommation d'énergie est importante, il peut être intéressant de le remplacer par un appareil de classe A (AAA, A+, A++). Ils sont les plus économiques à l'usage et polluent moins. Pour trouver les électroménagers les plus performants : www.topten.be

36/ NETTOYER RÉGULIÈREMENT LE FILTRE

Un filtre régulièrement nettoyé augmente la durée de vie du lave-vaisselle et diminue sa consommation d'énergie.

LAVE-LINGE

37/ LAVER À BASSE TEMPÉRATURE

Vu la performance des machines et les lavages plus fréquents, il est devenu quasiment inutile de laver à haute température. Les programmes à 30°C et 40°C suffisent amplement ; laver à 90°C consomme 3 fois plus. Il existe aujourd'hui toute une série de produits de lessive actifs à froid, on peut donc même laver sans chauffer l'eau (sachant que c'est la partie la plus énergivore par rapport au brassage du linge).

38/ ÉVITER LE PRÉLAVAGE

Remplissez bien votre machine et évitez le pré-lavage. C'est long et souvent superflu, surtout avec les produits de lessive actuels. Votre gain ? 15 % en eau et en électricité.

39/ UTILISER LE PROGRAMME « ECO »

Vêtements peu souillés ? Utilisez le programme « ECO » qui diminue le plus souvent la température et la durée de lavage : de 30 à 40 % d'économie par rapport au cycle ordinaire.

40/ ESSORER À 1500 TOURS

Optez pour un lave-linge avec une vitesse d'essorage rapide (supérieure à 1500 tours/minute). Cela permettra de limiter le temps de séchage.

41/ NETTOYER RÉGULIÈREMENT LE FILTRE

Un filtre régulièrement nettoyé accroît la durée de vie du lave-linge et diminue sa consommation d'énergie.

SÈCHE-LINGE

42/ L'UTILISER RAREMENT

Le sèche-linge est un appareil très énergivore : il consomme 2 à 3 fois plus d'énergie que votre lave-linge. Le plus souvent possible, faites sécher votre lessive à l'extérieur ou dans un local ventilé. Ne l'étalez pas sur les radiateurs : en les couvrant, vous les empêchez de chauffer et vous risquez de provoquer de la condensation dans la pièce à cause de l'humidité que le linge dégage.

43/ OPTER POUR UN SÈCHE-LINGE À ÉVACUATION

Si vous ne pouvez vous passer d'un sèche-linge et que vous disposez d'une sortie d'évacuation, optez pour un sèche-linge à évacuation: ils consomment moins que les sèche-linges à condensation. Choisissez un appareil de classe A.

FER À REPASSER

44/ TRIER LE LINGE AVANT DE LE REPASSER

Pour réduire le temps d'utilisation de votre fer, prenez l'habitude de trier le linge avant. Vous n'aurez pas besoin de régler plusieurs fois la température et d'attendre de longues minutes que le fer soit prêt.

LE DÉFI ÉNERGIE SUCCESS STORY

Céline et Bernard (participants au Défi) : « Au lieu de recevoir un décompte 'surplus à payer' d'environ 350 euros comme chaque année, cette fois-ci, nous avons reçu une note de crédit de 150 euros. Nous parvenons donc à un 'gain' de plus de 500 euros ».

45/ METTRE UN PAPIER ALUMINIUM SUR VOTRE TABLE À REPASSER

Pour économiser du temps et de l'argent, mettez un papier aluminium en-dessous de la housse de votre table à repasser. Il conservera la chaleur et en redistribuera un peu plus. Et arrêtez le fer lorsque vous avez presque fini de repasser. Il sera encore suffisamment chaud pour repasser efficacement... sans consommer d'électricité.

PETIT ELECTRO

46/ LIMITER AU MAXIMUM LE NOMBRE D'ÉLECTROMÉNAGERS



Dans la mesure du possible, préférez des appareils qui ne nécessitent pas de courant : brosse à dents manuelle, presse-fruits manuel, etc. En cas d'achat, choisissez des électroménagers durables et le moins énergivores possible. Ce ne sont généralement pas les moins chers, mais ils garantissent souvent une durée de vie plus longue des appareils et que ceux-ci soient réparables. Vous les reconnaîtrez grâce au label européen.

47/ ÉVITER LE MODE VEILLE ET ÉTEINDRE COMPLÈTEMENT LES APPAREILS

Téléviseur, DVD, décodeur, chaîne hi-fi... tous ces appareils qui restent branchés en mode « veille » (ou « stand by ») consomment de l'électricité quand ils ne sont pas utilisés. Il faut donc les éteindre « complètement », c'est-à-dire actionner le bouton d'allumage « on/off » sur l'appareil lui-même. Quand vous éteignez votre ordinateur, éteignez également l'écran et tous les périphériques. Plus d'infos sur le site de Bruxelles Environnement, mot-clé « les consommations cachées ».

48/ DÉBRANCHER LES CHARGEURS

De même, il est parfaitement inutile et coûteux de laisser branchés en permanence les chargeurs de piles, GSM, brosses à dents, appareils photo, etc. : ôtez-les de la prise quand ils ne servent pas.

49/ ACHETER DES MULTIPRISES À INTERRUPTEUR

Quand plusieurs appareils sont branchés autour d'une même unité centrale, comme c'est le cas pour l'informatique, le « home cinéma » ou la hi-fi, il est judicieux de brancher toutes les machines dans des réglettes multiprises à interrupteur. De la sorte, vous pouvez couper d'un seul geste l'alimentation de tous les appareils et ils ne resteront pas en position de « veille ». Vous pouvez gagner ainsi en moyenne 90 euros par an.

Service gratuit proposé par la Maison de l'Énergie (www.maisonenergiehuis.be)

50/ OPTER POUR LES PILES RECHARGEABLES

Si certains de vos appareils doivent fonctionner sur piles, choisissez des piles rechargeables : elles sont nettement plus économiques et écologiques que les piles jetables.





L'ÉCLAIRAGE



La consommation électrique des ménages bruxellois s'accroît sans cesse. Certes, un éclairage de qualité est indispensable pour ne pas s'abîmer la vue, surtout en lisant ou travaillant. Mais que de gaspillage inutile et facile à éviter...

51/ PROFITER DE LA LUMIÈRE NATURELLE

La lumière du jour est la meilleure pour l'œil humain. Ouvrez volets et tentures dès vos premières activités et agencez votre espace intérieur pour profiter au mieux de cet éclairage naturel.

52/ CHOISIR DES TONS CLAIRS

Si vous repeignez ou retapissez la pièce, choisissez des tons clairs. Un intérieur foncé vous amène à doubler sinon tripler l'intensité de l'éclairage. Il en va de même pour les abat-jours de couleur sombre.

53/ ÉTEINDRE LES LUMIÈRES INUTILES

Dans les pièces que vous quittez ou qui restent inoccupées, éteignez la lumière. Elle ne sert à rien ni à personne. Éteindre les tubes « fluorescents » TL se justifie pour une absence de quelques minutes.

54/ NETTOYER VOS ÉCLAIRAGES

Enlevez régulièrement la poussière de vos lampes et abat-jours afin d'améliorer leur rendement lumineux. Nettoyez aussi fréquemment vos rideaux translucides.

LA FIN DES AMPOULES TRADITIONNELLES

Les ampoules traditionnelles à incandescence, encore utilisées aujourd'hui, ont un très faible rendement : 95% de l'énergie consommée est transformée en chaleur et seulement 5% en lumière. Les lampes halogènes sont également très énergivores. Un halogène sur pied de 300 Watt peut ainsi consommer pour 80 € par an. Les lampes traditionnelles sont progressivement interdites de vente dans l'Union Européenne (www.eceee.org).

Pour les remplacer, optez pour des ampoules de classe énergétique A, plus économes en énergie. Privilégiez les ampoules économiques fluo-compactes ou, mieux encore, les LED qui consomment très peu d'électricité.

Le site www.topten.be vous aide à choisir les meilleures ampoules économiques du marché belge.

Vous pouvez aussi utiliser la nouvelle appli mobile EcoGator.

LE DÉFI ÉNERGIE SUCCESS STORY

Plus de la moitié des ménages ayant participé activement au Défi Energie ont pu réduire leur consommation électrique moyenne de 14% !

55/ S'ÉQUIPER DE LAMPES DE CLASSE ÉNERGÉTIQUE A

Toujours privilégier les ampoules à basse consommation. Une ampoule économique traditionnelle (classée A) consomme 4 fois moins d'électricité qu'une ampoule classique. En outre, elle chauffe beaucoup moins et peut vivre jusqu'à 15 fois plus longtemps. L'achat, plus onéreux, est amorti en moins de deux ans. Certaines ampoules économiques produisent des champs électromagnétiques plus importants que les ampoules classiques à cause des ballasts électroniques présents dans le culot non blindé de ces ampoules. A ce jour, on ne sait pas dans quelle mesure ces champs sont nuisibles pour la santé. Par principe de précaution, il est recommandé de respecter une distance de 30 cm par rapport à la lampe économique. L'utilisation de LED permet d'éviter ces nuisances.

56/ PENSEZ AUX LED

Depuis peu, le rendement lumineux des lampes LED (Light Emitting Diode) a considérablement augmenté. Les LED ont une très faible consommation. Les dernières LED ont la même efficacité énergétique et un meilleur rendu des couleurs que les lampes fluocompactes (dites économiques). Aujourd'hui, elles peuvent remplacer des spots halogènes. Lors de l'achat, vérifiez bien leur flux lumineux (qui se calcule en lumen).



57/ PLACER DES TUBES FLUORESCENTS (TL)

Les tubes lumineux (parfois appelés à tort « néons ») ont des performances similaires à celles des ampoules économiques. Ils ont beaucoup évolué : ils existent en diverses tailles et coloris et leur lumière s'est réchauffée. Pensez à les utiliser comme éclairage d'appoint, par exemple dans votre cuisine, votre garage, votre remise, vos caves, etc.

58/ ÉVITER LES 'DIMMERS'

Avez-vous une lampe à intensité variable ? Remplacez alors l'ampoule de cette lampe par une version moins puissante. Car la plupart des 'dimmers' diminuent la luminosité, mais la consommation n'est pas diminuée dans les mêmes proportions. Pour les halogènes, le dimmer réduit aussi leur durée de vie. Même quand votre luminaire est éteint, il se peut que votre 'dimmer' consomme encore. Débranchez donc votre lampe en retirant la prise ou en installant un interrupteur supplémentaire entre votre lampe et la prise.



QUE FAIRE DE VOS AMPOULES USAGÉES ?

PROXY CHIMIK Si les ampoules classiques et les ampoules halogènes peuvent être évacuées via le sac blanc, les ampoules économiques et les tubes fluorescents (« néons ») contiennent du mercure: ils font donc partie des déchets dangereux. Il faut dès lors les déposer à la collecte spécifique des déchets chimiques ménagers Proxy Chimik, comme les LED, ou dans un parc à conteneurs communal ou régional afin de les faire recycler. www.bruxellespropre.be (rubrique « déchets chimiques ménagers ») ou 0800 981 81.





L'EAU CHAUDE

À Bruxelles, chaque habitant consomme en moyenne 30 à 60 l d'eau chaude par jour, ce qui représente 10 à 15 % de la facture énergétique d'un ménage. L'hygiène, c'est très bien mais couplée à des habitudes économiques, c'est encore mieux.

59/ PRÉFÉRER UNE DOUCHE RAPIDE

Prenez une douche plutôt qu'un bain : vous utilisez seulement 20 l d'eau pour une douche rapide contre 100 à 130 l pour un bain. Coupez le robinet quand vous vous savonnez : l'eau coule inutilement. Et quant aux jeunes enfants, ils peuvent prendre un bain à deux. Economie : 50%.

60/ LIMITER LA TEMPÉRATURE

Limitez la température à 45°C. C'est une température suffisante pour se laver. Ainsi, vous consommez moins d'énergie et vous évitez l'entartrage de votre appareil. Pour un ballon de stockage (« boiler »), il est conseillé de chauffer l'eau à au moins 60°C après une période de stagnation, donc une période où l'eau chaude n'a pas circulé. Ceci pour éviter les risques d'une infection à la légionellose.

61/ BOUCHONNER L'ÉVIER

Quand vous faites la vaisselle, ne laissez pas couler l'eau chaude sans interruption. Remplissez le bac et utilisez la même eau savonnée. Rincez à l'eau froide.

62/ RINCER RAPIDEMENT APRÈS USAGE

Juste après utilisation, versez un peu d'eau dans les casseroles encore chaudes : cela fera office de pré-lavage. De même, rincez simplement les ustensiles



peu sales ayant servi en cuisine (passoires, bols mélangeurs, etc.) plutôt que de les confier au lave-vaisselle.

63/ ÉTEINDRE L'INSTALLATION LORS DE LONGUES ABSENCES

Coupez la veilleuse du chauffe-eau lors des absences prolongées. Vous économiserez de l'énergie et gagnerez en sécurité.

64/ PENSER AU DÉTARTRAGE

Si vous disposez d'un ballon de stockage électrique (boiler), faites-le détartrer régulièrement. En se déposant sur la résistance, le calcaire diminue son efficacité : vous consommez donc plus d'énergie pour chauffer votre eau.



65/ ISOLER LE BALLON DE STOCKAGE ET LES CONDUITES

Si vous disposez d'un ballon de stockage, il est conseillé de l'isoler ainsi que les conduites d'eau chaude dans les pièces non chauffées. Économie potentielle : 400 à 600 kWh/an pour le ballon, soit 30 à 45 €/an et 6 €/an par mètre de tuyau isolé.

Service gratuit proposé par la Maison de l'Énergie (www.maisonenergiehuis.be)

66/ S'ÉQUIPER D'UNE DOUCHETTE ÉCONOMIQUE

Le pommeau de douche économique, à débit réduit, est un peu plus cher à l'achat mais il vous permet de faire d'importantes économies d'eau chaude et donc d'énergie. Une douchette ordinaire consomme de 10 à 18 litres d'eau par minute, tandis qu'une douchette économique se contente de 5 à 7 litres, pour un confort identique. Votre gain énergétique : 20% sur votre facture d'eau chaude.

Service gratuit proposé par la Maison de l'Énergie (www.maisonenergiehuis.be)

LE DÉFI ÉNERGIE SUCCESS STORY

En adoptant nos conseils durant les 6 mois du Défi, Véronique et Paul ont réduit leur consommation d'électricité de 8% et de gaz de 17%. Cela correspond à une économie annuelle de 400 euros et 1,300 kg de CO₂ en moins dans l'atmosphère.

67/ INSTALLER UNE MINUTERIE SUR VOTRE CHAUFFE-EAU ÉLECTRIQUE

Branchez une minuterie sur les appareils qui consomment de l'énergie inutilement en permanence (modem...). Par exemple, si vous avez un petit chauffe-eau électrique en dessous de votre évier, placez un minuteur programmable sur la prise pour éviter de chauffer votre réservoir en permanence.

68/ PRÉFÉRER LE GAZ

Si vous vous (ré)équipez, sachez que les chauffe-eau et chauffe-bains instantanés au gaz naturel ont généralement un meilleur rendement que les appareils à accumulation comme les ballons de stockage. En plus, s'ils sont équipés d'un système d'allumage automatique, ils économisent même l'énergie consommée par la veilleuse (40 €/an).





LES DÉPLACEMENTS



Pour se déplacer, les Bruxellois dépensent un budget énergétique pratiquement équivalent à celui de leur logement. Ces sommes considérables sont avant tout imputables aux déplacements en voiture, puisque près de 1 habitant sur 2 l'utilise régulièrement et environ 1 sur 2 pour se rendre au travail. Conséquences : trafic intense, bouchons, pollution, stress, accidents... Et une mobilité de plus en plus réduite. Les solutions : utiliser moins la voiture ou, à défaut, l'utiliser mieux.

69/ OSER LE VÉLO ET LA MARCHÉ À PIED

À Bruxelles, 60% des déplacements sont inférieurs à 5 km.

70/ CHOISIR SON LOGEMENT EN TENANT COMPTE DES DÉPLACEMENTS

Habiter près de son lieu de travail, de l'école des enfants ou d'autres services, favorise l'utilisation de modes de déplacements actifs (vélo, marche) ainsi que les transports en commun.

71/ POUR CHAQUE TRAJET, IL Y A UN MODE DE TRANSPORT ADAPTÉ

Vélos pliants à combiner avec les transports en commun, vélos en libre-service (Villo!) pour de petits tronçons, vélo et métro, trottinette et bus, voitures partagées, taxi... ou à pied, tout simplement.

72/ EMPLOYER LES TRANSPORTS EN COMMUN

Un tram peut remplacer de 140 à 200 voitures. Pensez également à utiliser le train pour circuler à Bruxelles.

73/ PRÉFÉRER LE TRAIN POUR LES LONGS TRAJETS

C'est l'option la plus écologique et parfois la plus économique !

74/ PRATIQUER LE CARSHARING (OU L'AUTO-PARTAGE)

C'est disposer d'une voiture uniquement quand on en a besoin sans en subir les inconvénients (nettoyage, entretien, parking, assurance, etc.).

75/ PRATIQUER LE COVOITURAGE

Des collègues habitent le quartier ? Des voisins participent au même événement que vous ? N'hésitez plus : faites la route ensemble et partagez les frais de transport.

76/ PROFITER DES MESURES DU PLAN DE DÉPLACEMENTS DE VOTRE ENTREPRISE

Elles permettent, entre autres, d'offrir des alternatives à l'utilisation de la voiture individuelle, de proposer des parkings pour les cyclistes et de sensibiliser les travailleurs aux différents modes de transport.

77/ CHOISIR UNE VOITURE MOINS

POLLUANTE

Grâce à l'Ecoscore du véhicule, vous en connaîtrez le caractère écologique global : www.ecoscore.be

78/ RÉDUIRE LES ÉMISSIONS EN ADOPTANT UNE CONDUITE SOUPLE

Réduire la vitesse, démarrer en douceur, passer rapidement à la vitesse supérieure, etc.

Pour en savoir plus, lisez notre dépliant « Se déplacer en respectant l'environnement : 10 conseils ».



SE DÉPLACER
EN RESPECTANT
L'ENVIRONNEMENT :
10 conseils



WWW.ENVIRONNEMENT.BRUSSELS

BON À SAVOIR

- Chaque jour, près de 400.000 voitures circulent dans et vers Bruxelles.
- 48% des particules fines (PM10) et 67% des oxydes d'azote (NOx) émis à Bruxelles proviennent du transport.
- À Bruxelles, le transport est responsable de 20% des émissions de dioxyde de carbone (CO₂), principal gaz lié au réchauffement climatique.
- Plus de 60% du parc automobile belge est composé de véhicules diesel, principaux émetteurs de polluants (PM10 et NOx) nocifs pour notre santé.



ALLER PLUS LOIN :

améliorer son habitation via des investissements rentables



Rentables, plusieurs investissements économi- seurs d'énergie bénéficient de primes accordées par la Région bruxelloise ou d'une réduction d'impôts octroyée par l'Etat fédéral. Voici plu- sieurs conseils pour alléger vos dépenses, pré- server votre santé et l'environnement.

79/ PENSER À UN AUDIT ÉNERGÉTIQUE

Quelles sont les priorités ? Par où commencer ? Dans quel ordre agir ? Quels sont les pièges à éviter ? Si tout cela vous semble compliqué et que vous voulez avoir une vue globale sur les travaux à entreprendre, un audit énergétique peut vous indiquer la voie à suivre.

Voir la check-list sur le site de la Maison de l'Energie (www.maisonenergiehuis.be).

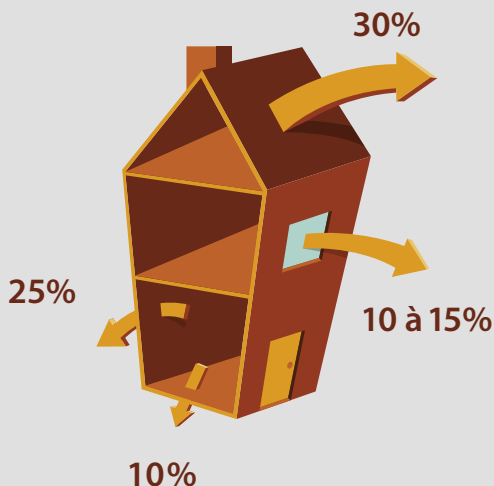
80/ REMPLACER SA CHAUDIÈRE ET SON CHAUFFE-EAU

À Bruxelles, le chauffage représente 50% du budget énergétique d'un ménage. Cela vaut donc la peine d'envisager des investissements dans ce domaine. Si votre chaudière a plus de 15 ans, n'hésitez pas à la remplacer par une chaudière à condensation. Elle est conçue pour capter une grosse partie de la chaleur qui se trouve dans les gaz de combustion. Des économies sont également possibles en changeant une ancienne installation de production d'eau chaude au profit de chauffe-eau instantanés au gaz à double flux et sans veilleuse, dont le débit est ajusté automatiquement à la demande en eau chaude. Voir aussi le conseil chauffage 9 en page 10.

Voir la check-list sur le site de la Maison de l'Energie (www.maisonenergiehuis.be).

LES PERTES DE CHALEUR

Isoler votre logement vous protège des écarts de température extérieure et stabilise celle qui règne à l'intérieur. Vous devez donc moins chauffer et, de ce fait, vous réduisez vos coûts énergétiques. Investir dans la performance énergétique de son logement permet de diminuer sa facture énergétique jusqu'à 40%. Généralement, dans les bâtiments mitoyens, la chaleur s'échappe surtout par la toiture, ensuite par les fenêtres, les murs et le sol. Isoler la toiture est donc prioritaire.



81/ INSTALLER UN THERMOSTAT SUR SON CHAUFFAGE CENTRAL

Vous contrôlez ainsi la température de l'ensemble de votre habitation. Généralement, ces thermostats sont munis d'une horloge, ce qui vous permet de diminuer automatiquement de nuit ou en cas d'absence et d'augmenter un peu avant votre arrivée. Vous gagnez ainsi 15 à 25% sur votre consommation de chauffage.

Service gratuit proposé par la Maison de l'Énergie (www.maisonenergiehuis.be)

82/ INSTALLER DES VANNES THERMOSTATIQUES

Des vannes thermostatiques complètent idéalement un thermostat d'ambiance (voir point précédent). Le thermostat d'ambiance détermine quand doit s'enclencher votre chaudière, et la vanne thermostatique détermine si le radiateur sur lequel elle est installée doit chauffer. Par exemple, si votre thermostat d'ambiance est installé dans votre living, et votre vanne sur le radiateur de la chambre, vous pouvez faire chauffer votre living à 19°C, et garder votre chambre sur 16°C (numéro 2, voir conseil 3).



83/ OPTIMISER SA PRODUCTION D'EAU CHAUDE

En moyenne, chaque Bruxellois consomme de 30 à 60 litres d'eau chaude par jour. Cela signifie que nous y consacrons de 10 à 15% de notre budget « énergie ». Un poste sur lequel il est possible de faire des économies grâce à des investissements malins, comme par exemple un chauffe-eau instantané au gaz, qui a un meilleur rendement que les chauffe-eau au gaz « classiques » et que les ballons de stockage (boilers).



LE DÉFI ÉNERGIE SUCCESS STORY

Suite au premier Défi Énergie organisé par la Région bruxelloise, la famille De Marco a profité de travaux d'agrandissement de son habitation pour en isoler les sols, les murs et le toit. Résultat : un confort et une satisfaction optimaux. Grâce à ces travaux et à d'autres investissements économiseurs d'énergie, ils ont réduit leur facture énergétique de 32%.

RÉGLEMENTATION SUR LA PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE DES BÂTIMENTS (PEB)

Pour répondre aux défis actuels tels que le réchauffement climatique ou l'accès à l'énergie, la Région de Bruxelles-Capitale a adopté une ordonnance qui répond au besoin de diminuer la consommation d'énergie primaire et les émissions de CO₂ des bâtiments. Cette ordonnance a pour enjeu d'améliorer la performance énergétique des bâtiments (PEB) et leur climat intérieur.

À Bruxelles, l'impact de cette ordonnance PEB est très important dans la mesure où la consommation des bâtiments représente 70 % des consommations énergétiques globales.

Cette législation porte sur trois volets distincts :

1. Volet « travaux PEB » pour la construction et la rénovation

Lors d'une construction ou d'une rénovation soumise à un permis d'urbanisme, votre bien doit respecter des exigences PEB ayant pour objectif d'atteindre une haute performance énergétique ainsi qu'un climat intérieur sain.

2. Volet « Certificat PEB » pour la vente et la location

Tous les bâtiments mis en vente ou en location doivent disposer d'un certificat PEB. Sorte de carte d'identité du bâtiment, il informe l'acheteur ou le locataire du niveau de performance énergétique du bâtiment et lui permet de comparer les bâtiments entre eux.

3. Volet « chauffage et climatisation PEB »

Les installations techniques d'un immeuble constituent un bras de levier important pour réaliser des économies d'énergie. Afin de s'assurer de la performance énergétique des systèmes de chauffage ou de climatisation, le respect de certaines exigences et la réalisation de différents actes de contrôle sont désormais requis. Ainsi, toutes les installations de chauffage central doivent être soumises à un contrôle périodique par un professionnel agréé par la Région. Il s'agit d'un contrôle annuel pour les chaudières fonctionnant au mazout et d'un contrôle tous les 3 ans pour celles au gaz. Plus d'infos : www.environnement.brussels/peb

DE QUELLE COULEUR EST VOTRE TOIT ?

Un avion muni d'un scanner infrarouge a survolé Bruxelles dans les nuits du 29 et 30 décembre 2008. Objectif : visualiser sur une carte les déperditions de chaleur au niveau des toitures. Grâce à cette carte, visible sur notre site internet, chacun peut se faire une idée du taux d'isolation de sa toiture. Ainsi, le toit d'une habitation repris en rouge sur la photo indique une déperdition importante. Si le toit est teinté vert, les déperditions sont faibles ou non perceptibles.

Mais attention : la thermographie n'est pas un outil de mesure précis de la performance énergétique d'un bâtiment. Elle fournit une mesure relative et indicative de celle-ci : seule la toiture est étudiée et les résultats peuvent différer si l'habitation est occupée ou pas, chauffée ou pas, etc. Découvrez la couleur de votre toit sur :

www.environnement.brussels/thermographie.



84/ ISOLER SA TOITURE

Une toiture représente en moyenne 30% des pertes d'énergie dans le bâtiment (voir illustration page 26). Une isolation efficace de la toiture augmente le confort du logement tout en réduisant sa facture énergétique. C'est donc l'investissement prioritaire.

Voir la check-list sur le site de la Maison de l'Energie (www.maisonenergiehuis.be).

85/ AMÉLIORER LES PERFORMANCES DES CHÂSSIS ET FENÊTRES

Optez pour des triples vitrages ou des doubles vitrages à haut rendement. La dernière génération apporte une isolation 5 fois supérieure à du simple vitrage et 2 fois supérieure au double vitrage traditionnel. Il est possible d'intégrer de tels vitrages dans des châssis d'origine, bien souvent d'une qualité inégalée par rapport à ce qui se trouve sur le marché. Veillez bien à prendre

également en compte les aspects acoustiques pour vous protéger du bruit de la ville.

Voir la check-list sur le site de la Maison de l'Energie (www.maisonenergiehuis.be).

86/ ISOLER LES MURS ET LE SOL

Si vous rénovez votre logement, profitez-en pour isoler murs extérieurs et sols. Un mur de façade isolé vous fera gagner jusqu'à 18% sur la facture de chauffage. Les pertes de chaleur par le sol (au rez-de-chaussée) sont estimées à 15%. Leur isolation, par la pose d'isolants sous le revêtement final, améliore grandement le confort des habitants. Le fait d'avoir « chaud aux pieds » contribue notamment à éviter la sensation de froid qui incite parfois à surchauffer.

Voir la check-list sur le site de la Maison de l'Energie (www.maisonenergiehuis.be).



87/ INSTALLER UN SYSTÈME DE VENTILATION

Il est toujours nécessaire de bien ventiler son logement pour évacuer l'humidité et l'air vicié et y faire entrer de l'air sain. Le tout en évitant les pertes de chaleur. Vous pouvez choisir la ventilation naturelle, grâce à des grilles d'aération, des ouvertures dans les portes intérieures ou des ouvertures réglables dans les cheminées. Vous pouvez aussi choisir la ventilation mécanique avec récupération de chaleur (VMC). Ce système assure un échange de chaleur entre l'air entrant et sortant: l'air chaud extrait réchauffe l'air froid entrant.

BON À SAVOIR

Parmi les isolants qui possèdent des propriétés thermiques semblables, choisissez les matériaux d'isolation qui respectent l'environnement. Sont conseillés : les flocons de cellulose, la fibre de bois, de chanvre, de lin ou de coco, le liège, la paille, les plumes, les panneaux de roseaux, la laine de mouton ou de coton. Soyez également attentifs aux matériaux utilisés pour les finitions et le traitement des charpentes : choisissez, là aussi, les plus respectueux de l'environnement et de votre santé. Plus d'infos : notre brochure gratuite « Rénover et construire : 100 conseils ».



PRIMES

Il existe une panoplie d'aides financières pour vous encourager à faire ces investissements. Généralement, ces primes ne s'excluent pas mutuellement. Voir en page 37.

BESOIN D'AIDE ?



Pour en savoir plus, consultez les documents pratiques de la Maison de l'Énergie sur les travaux économeurs d'énergie dans le logement (check-lists, devis type...). Des conseillers en rénovation et des architectes peuvent aussi vous accompagner dans vos démarches. Faites appel gratuitement aux conseillers de la Maison de l'Énergie. Ils peuvent vous aider à établir le diagnostic de votre habitation, à déterminer les priorités des travaux, à trouver des solutions adaptées, à faire le point sur les aides financières, à comparer les devis des entrepreneurs...

www.maisonenergiehuis.be / 02 563 40 00
Dans la Région de Bruxelles-Capitale, d'autres organismes offrent des services similaires (comme le Réseau Habitat, le Centre Urbain...).



ALLER PLUS LOIN :

oser investir dans les énergies renouvelables



Une fois votre logement bien isolé et bien équipé, il ne vous reste plus qu'à produire vous-même l'énergie résiduelle. Panneaux solaires photovoltaïques, chauffe-eau solaire, pompe à chaleur... Les solutions technologiques sont nombreuses pour produire de l'électricité, avoir de l'eau chaude et chauffer un bâtiment à partir de sources d'énergie propre. Les technologies sont désormais fiables et les investissements rentables. À Bruxelles, de nombreux bâtiments en sont déjà pourvus ! Bienvenue dans l'ère de l'énergie renouvelable !

Plus d'infos : www.environnement.brussels, mot clé « énergie verte » **Voir la check-list sur le site de la Maison de l'Énergie (www.maisonenergiehuis.be)**

88/ INSTALLER DES PANNEAUX PHOTOVOLTAÏQUES

Gratuit et toujours disponible, le rayonnement émis par le soleil est une formidable source d'énergie renouvelable. Converti en électricité grâce à des panneaux photovoltaïques, il constitue une solution efficace pour la production d'électricité, qui s'adapte à toutes les configurations de bâtiments et peut couvrir jusqu'à 100% de vos besoins. Avec 25 ans d'espérance de vie en moyenne, une installation photovoltaïque bien dimensionnée est un investissement rentable et durable.

89/ INSTALLER UN CHAUFFE-EAU SOLAIRE

Vous avez déjà réduit votre consommation d'eau chaude sanitaire grâce à des gestes simples? Vous êtes donc prêts à opter pour une source d'énergie renouvelable pour la chauffer. L'installation d'un chauffe-

eau solaire vous permet de réduire significativement votre facture d'énergie, grâce à une technologie performante, rentable et « verte ». Inutile cependant d'envisager une installation qui couvre tous vos besoins en eau chaude : elle serait largement excédentaire en été et donc moins rentable.

90/ INVESTIR DANS UNE POMPE A CHALEUR

Il existe une source d'énergie thermique gratuite et renouvelable dans l'air ambiant, le sol et l'eau. La pompe à chaleur permet justement de la puiser pour chauffer un bâtiment ou de l'eau sanitaire. Mais la pompe à chaleur consomme elle-même de l'énergie pour fonctionner et il faut donc s'assurer que le gain est plus important que la dépense. La pompe à chaleur est donc particulièrement intéressante pour les bâtiments très performants sur le plan énergétique.

QUATRE GESTES POUR LA PLANÈTE

Si vous voulez agir pour diminuer votre impact sur le changement climatique, choisissez alors en priorité :

- 1 ISOLER SON HABITATION
- 2 LIMITER LA CONSOMMATION DE VIANDE
- 3 LIMITER LES ACHATS DE PRODUITS ÉLECTRONIQUES
- 4 ÉVITER LES DÉPLACEMENTS MOTORISÉS

91/ PENSER AUX CERTIFICATS VERTS

En installant des panneaux solaires photovoltaïques (ou un système de cogénération durable ou une éolienne), vous devenez producteur d'électricité verte. A ce titre, vous avez droit à des certificats verts, que vous pouvez vendre sur le marché de l'énergie.

En Région de Bruxelles-Capitale, la valeur du certificat vert est de l'ordre de 85 euros et son prix est stable depuis la mise en place du système des certificats verts en 2011 ! Grâce aux certificats verts, aux aides financières et à la baisse de votre facture d'électricité, votre installation photovoltaïque sera rentabilisée en 7 ans environ.

Par ailleurs, des primes sont disponibles pour les énergies renouvelables (primes D, voir brochure primes énergie).

92/ ACHETER DE L'ÉLECTRICITÉ VERTE

Si produire de l'énergie renouvelable n'est pas une option pour vous, vous pouvez agir autrement. Certains fournisseurs d'énergie vous proposent d'être approvisionné en électricité verte. On parle de « fournisseur vert » lorsque 100% de l'électricité proposée provient de l'énergie verte.

Mais, au-delà de l'approvisionnement en énergie, c'est du côté des politiques d'investissement qu'il faut se pencher. Des organismes comme Greenpeace analysent régulièrement la qualité de l'énergie verte des fournisseurs.

Voir le classement sur le site de Greenpeace : <http://www.greenpeace.org/belgium/fr/electricite-verte/>.

Plus d'infos aussi sur www.brugel.be, 0800 97 198 ou www.inforgazelec.be, 02 209 21 90

93/ DEVENIR MEMBRE D'UNE COOPERATIVE

Vous pouvez également choisir de participer plus activement au développement des énergies renouvelables, tout en faisant un placement rentable, en devenant membre d'une coopérative.

Plus d'infos sur le site de Rescoop, la fédération des associations et coopératives de citoyens pour l'énergie renouvelable en Belgique : www.rescoop.be

ALLER PLUS LOIN : traquer les consommations cachées et l'énergie grise

La consommation d'énergie ne se limite pas à l'utilisation d'un produit. Avant d'utiliser par exemple votre GSM, il a fallu beaucoup d'énergie pour le produire. Cette énergie cachée est aussi responsable du changement climatique. Ainsi, les émissions générées par les biens consommés en Belgique par les habitants, les entreprises, etc. correspondent à pas moins de 85% de nos émissions totales en CO₂ ! Voici quelques conseils pour diminuer l'impact énergétique de notre consommation.

94/ LIMITER LES ACHATS DE PRODUITS ÉLECTRONIQUES

Si vous voulez vraiment intervenir sur les émissions de CO₂, rien de tel que ce geste. Les produits électroniques représentent pas moins de 62% des émissions de gaz à effet de serre dues à nos modes de consommation (voir page 35) ! Pourquoi ? Par exemple, pour produire une puce électronique de 2 grammes, il faut 1,7 kg d'énergie fossile, 1 m³ d'azote, 72 grammes de produits chimiques et 32 litres d'eau. Par comparaison, il faut 1,5 tonne d'énergie fossile pour construire une voiture de 750 kg, soit deux fois son poids. Pour une cannette en alu, c'est 4 à 5 fois son poids. Pour la puce, c'est plus de 600 fois son poids.

95/ PRIVILÉGIER LES ACHATS QUI DURENT DANS LE TEMPS

En achetant des produits de bonne qualité, vous aurez non seulement des produits d'une fiabilité plus grande, mais vous aurez surtout des produits avec une durée de vie plus longue. C'est tout gain pour votre confort, votre portefeuille et l'environnement.

96/ PRIVILÉGIER LES RÉPARATIONS À L'ACHAT

Il existe encore de nombreux cas où la réparation est rentable. Petits ateliers ou magasins d'électricité ou d'électronique peuvent convenir, mais aussi cordonniers, bricoleurs en titres-services, couturières... Ainsi que nous-même ! Assurez-vous également à l'achat d'appareils qu'ils soient réparables. Découvrez le Repair Café le plus proche de chez vous sur www.repair-cafe.be. Vous pouvez aussi trouver les adresses de réparateurs dans les pages jaunes (www.pagesdor.be ou 1307), sur www.infobel.com, ou dans l'économie sociale (www.res-sources.be, 081 71 15 81).

97/ EMPRUNTER OU LOUER

Plutôt que d'acheter, privilégiez les locations et les emprunts. Pensez plus loin que la location du matériel de bricolage. Des sites comme www.zilok.com offrent des possibilités inouïes : appareil photo, caméscope, ordinateur, jeux électroniques, voiture, dvd...

98/ ACHETER EN SECONDE MAIN

Rien de tel que l'achat en seconde main pour prolonger la vie d'un produit. Les sites internet comme www.2ememain.be ou www.kapaza.be vous offrent une panoplie de produits souvent encore en très bon état. Pour connaître d'autres possibilités : www.environnement.brussels > Agir au quotidien > Mes achats > La seconde main



ANALYSE DE CYCLE DE VIE

De plus en plus d'études essaient de calculer l'impact d'un produit tout au long de sa vie. Il s'agit de distinguer les impacts de la production des matières premières, de la production du produit, de la distribution, de la vente, de l'utilisation et de la réutilisation, du recyclage ou de la destruction du produit. Avec ces analyses, nous découvrons que l'impact d'une ampoule ou d'un réfrigérateur sur l'environnement est le plus grand lors de leur utilisation ; que l'impact du lait ou de la viande est le plus grand lors de leur production ; et que l'impact du jus d'orange brésilien est le plus grand lors de sa distribution.

99/ LIMITER LA CONSOMMATION DE VIANDE

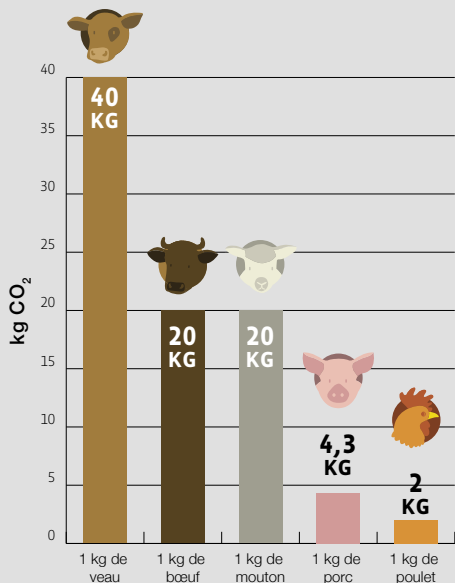
La consommation de viande représente presque 50% de l'impact environnemental de notre alimentation ! La production d'un kilo de bœuf engendre près de 80 fois plus de gaz à effet de serre qu'un kilo de blé. Il y a trois raisons pour lesquelles l'impact de la viande est si grand. Au niveau mondial :

- Pour nourrir le bétail, on procède à la déforestation (**2.400.000.000 tonnes de CO₂**).
- Le méthane provient principalement des processus de fermentation des bovins, moutons et chèvres (**2.000.000.000 tonnes de CO₂**).
- Le lisier, les engrais, les pesticides... (**2.200.000.000 tonnes de CO₂**)

En plus, le Belge mange en moyenne trop de viande pour sa santé : 75 à 100 grammes de viande par jour suffisent. Et si vous ne pouvez pas vous en passer, préférez alors les viandes qui nuisent moins à l'environnement.



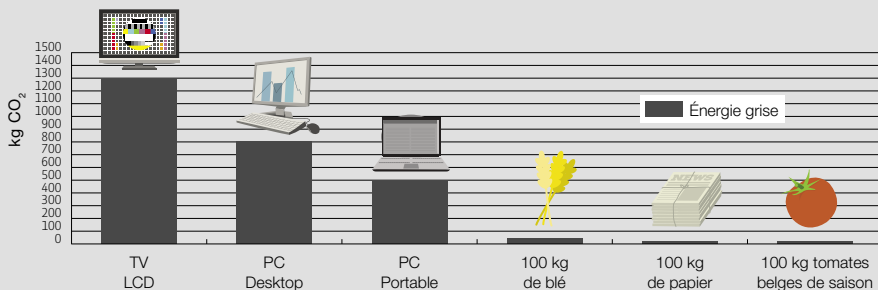
L'IMPACT DE 1 KG DE VIANDE SUR LE CHANGEMENT CLIMATIQUE



Pas besoin de devenir végétarien pour autant ! Le poulet génère 20 fois moins de gaz à effet de serre que le veau, et 10 fois moins que le bœuf. Le poulet et le porc sont donc les viandes les moins pénalisantes pour l'environnement.



L'ÉNERGIE GRISE DES PRODUITS DE CONSOMMATION



Voici les émissions en CO₂ émises avant qu'on achète ces produits. Ainsi, la production d'une télé à écran plat de 82 cm est responsable de 1.300 kg de CO₂. C'est comme si on avait roulé 7.540 km en voiture! Pour comparer: la production de 10 kg de blé émet 4 kg de CO₂. Toute consommation a ainsi un impact caché en émissions de CO₂, appelé aussi « énergie grise ». Calculez l'impact de votre consommation sur www.calculateurcarbone.org.

100/ ACHETER LOCAL ET DE SAISON

Consommez des produits locaux et de saison (légumes, fruits, pommes de terre, etc.), forcément plus frais, qui n'ont pas subi de multiples transports coûteux en énergie et qui n'ont pas besoin de serres chauffées. S'ils sont bios, c'est un plus pour l'environnement, mais aussi pour la saveur. Pour vous aider à choisir, vous pouvez commander gratuitement au service Info-environnement un calendrier de poche pratique : 02 775 75 75. Voir aussi www.recettes4saisons.be



PLUS D'INFORMATIONS



INFOS GÉNÉRALES

Bruxelles Environnement :

www.environnement.brussels/energie

Vous y trouverez des infos sur :

- ▶ Les chiffres sur nos consommations d'énergie
- ▶ La libéralisation du marché de l'énergie
- ▶ Les énergies renouvelables
- ▶ La législation PEB (Performance Énergétique des Bâtiments)
- ▶ Les audits énergétiques
- ▶ Les primes
- ▶ ...

Bruxelles Environnement :

02 775 75 75, info@environnement.brussels : pour poser toutes vos questions sur l'énergie dans la Région de Bruxelles-Capitale.

AIDE PERSONNALISÉE

La Maison de l'Énergie

www.maisonenergiehuis.be, 02 563 40 00

La Maison de l'Énergie vous propose un service gratuit de spécialistes pour vous aider à diminuer vos consommations. Vous pouvez ainsi recevoir :
UNE VISITE GRATUITE

Vous bénéficiez de la visite gratuite d'un spécialiste qui vous aide à consommer moins d'énergie et établit un plan d'action comprenant des conseils personnalisés.

DES INTERVENTIONS GRATUITES

Si cela s'avère nécessaire, la Maison de l'Énergie vous offre jusqu'à trois interventions (calfeutrage des portes et fenêtres, pose de panneaux réfléchissants derrière les radiateurs...).

UN ACCOMPAGNEMENT TRAVAUX

Lors d'investissements plus conséquents (isola-

tion, châssis, chaudière...), un conseiller vous accompagne à chaque étape de votre projet : choix des techniques, analyse des devis. Il vous informe (primes, prêts...) et vous aide à remplir toutes les formalités administratives.

DOCUMENTATION TECHNIQUE

Des documents pratiques et complémentaires sont à votre disposition auprès de la Maison de l'Énergie pour vous guider dans la construction ou la rénovation durable de votre logement.

- ▶ Des check-lists par type de travaux prioritaire pour ne rien oublier d'essentiel.
- ▶ Des devis types pour obtenir des entrepreneurs des offres suffisamment détaillées et faciliter la comparaison entre ces offres.
- ▶ Des listes de références pour vous aider à trouver un architecte ou un entrepreneur.
- ▶ Le site web « guide bâtiment durable » pour renseigner les maîtres d'ouvrage sur les différentes solutions concrètes qu'il est possible de mettre en œuvre en matière de construction et rénovation durables.
www.environnement.brussels/guidebatiment-durable

ÉNERGIES RENOUVELABLES

APERe

Rue royale 35, 1000 Bruxelles, 02 218 78 99
info@apere.org, www.bruxelles-renouvelable.be

PRIMES

- ▶ Primes Énergies régionales :
www.environnement.brussels/primesenergie
02 775 75 75
- ▶ Primes régionales à la rénovation :

- www.primesrenovation.be, 02 219 40 60
- ▶ Réductions fiscales : infos techniques : 0800 12 033, www.economie.fgov.be
infos fiscales : www.minfin.fgov.be > Home > Particuliers > Habitation > Réduction d'impôt > Economie d'énergie, 02 572 57 57
 - ▶ Primes communales : informez-vous auprès de votre commune.

POLLUTION INTÉRIEURE

Si un médecin suspecte qu'un problème de santé (allergies, maux de tête chroniques, difficultés respiratoires, difficultés de concentration, nausées répétitives...) pourrait être lié à la présence d'une

pollution à l'intérieur du logement de son patient, il peut solliciter l'intervention de l'ambulance verte **CRIPi (Cellule Régionale d'Intervention en Pollution Intérieure)**. Si vous pensez que c'est votre cas, parlez-en à votre médecin.

La CRIPi n'intervient que sur demande écrite et motivée du médecin et dans les habitations situées en Région de Bruxelles-Capitale. Elle effectue des prélèvements et des analyses à domicile pour poser un diagnostic environnemental et donner des conseils pour réduire, voire éliminer les polluants détectés.

Pour plus d'infos : www.environnement.brussels/crpi ou 02 775 75 75

CONSULTEZ AUSSI NOS AUTRES BROCHURES DE CONSEILS

- Alimentation et environnement : 100 conseils pour se régaler en respectant l'environnement et sa santé
- Rénover et construire : 100 conseils pour respecter l'environnement et économiser l'énergie
- Un jardin naturel et convivial : 100 conseils pour respecter l'environnement et favoriser la biodiversité
- Composter pour réduire ses déchets : guide pratique
- Mieux se déplacer à Bruxelles : 100 conseils pour se déplacer en respectant l'environnement
- Réduire ses déchets : 100 conseils pour consommer durable
- Vivre au calme à Bruxelles : 100 conseils pour se protéger du bruit et éviter d'en provoquer

A commander gratuitement au 02 775 75 75 ou téléchargeables sur document.environnement.brussels



Comité de lecture : Dimitri Collard, Héléne Dekker, Pascal De Mulder, Alice Van den Berge, Xavier Van Roy, Florence Didion, Isabelle Degraeve

Coordination : Isabelle Degraeve

Dépôt légal : D/5762/2015/14

Editeur Responsable : F. Fontaine – Avenue du Port 86C/3000 – 1000 Bruxelles

Imprimé avec de l'encre végétale sur papier recyclé

Crédits photographiques (©) : Getty Images : cover, p. 2, 3, 6, 7, 8, 12, 13, 14, 17, 18, 19, 21, 23, 27, 38
Bruxelles Environnement : p. 4, 5, 9, 14, 21, 26, 27, 36
Soleil Noir : p. 18
APERe : p. 11
Fotolia : p. 22
Mmmh : p. 34
Thinkstock : 20, 25, 31, 33, 34, 35, 37

Certains textes dans cette publication peuvent avoir pour but d'expliciter une disposition légale. Pour en connaître la véritable portée juridique, reportez-vous au texte du Moniteur belge.